

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet LALLOUR ENVIRONNEMENT sur la commune principale de l'AIOT 26 Rue d'Inval 60240 Courcelles-lès-Gisors.

La référence de votre dossier est A-3-PESJ1R5O et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 14/06/2023 à 09h25 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- #xxxx# (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- #yyyy# (pour rappel, déclarant)
- #zzzz# (pour rappel, mandataire)

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **Je ne connais pas le service instructeur**

Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**
- **Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>**

- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

Personne morale

N° SIRET **95135169100013**

Raison sociale **LALLOUR ENVIRONNEMENT**

Forme juridique **SAS, société par actions simplifiée**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

2 Bis, Avenue du Général Leclerc

95480 PIERRELAYE

Signataire

Qualité : **Présidente**

Référent

Fonction : **Chargée de QSE**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **LALLOUR ENVIRONNEMENT**

Description des activités :

Il s'agit d'un projet de plateforme de collecte, transit, regroupement et tri des déchets non dangereux. Le site implanté à Courcelles-lès-Gisors (60), sera accessible par voie routière et sera ouvert du lundi au vendredi de 7h à 12 et de 13h à 17h. Il occupe une surface totale de 6940 m². Les activités qui seront exercées sur la plateforme sont les suivantes : 1/ Réception et collecte des déchets non dangereux ; 2/ Tri des déchets puis évacuation vers des filières de valorisation / élimination adéquates ; 3/ Location de bennes et contenants divers ; 4/ Vente de matériaux (routiers, naturels, recyclés) issus des plateformes de valorisation PETITDIDIER, de terres végétales, amendements et produits horticoles. La liste des déchets acceptés sur le site sera la suivante : - Bois (classe A) - CED : 15.01.03 - Déchet Industriel Banal - CED : 20.01.99 - Métaux - CED : 17.04.05 - Cartons - CED : 15.01.01 - Déchets verts - CED : 20.02.01 - Gravats - CED : 17.01.07 - Terres inertes - CED : 17.05.04 - Béton - CED : 17.01.01

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

Localisation de l'installation

Adresse **26 Rue d'Inval 60240 Courcelles-lès-Gisors**

X : 608420

Y : 6907741

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **NON**

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
2710	2710-2-b	Collecte de déchets apportés par le producteur initial	Volume susceptible d'être présent 270 m3	DC	
2716	2716-2	Transit, regroupement ou tri de déchets non dangereux non inertes	Volume susceptible d'être présent 210 m3	DC	

6 - Mode d'exploitation

Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un prélèvement d'eau pour l'exploitation de l'installation classée ? **NON**

Est-il prévu des rejets d'eaux résiduaires issues de l'exploitation de l'installation ? **NON**

Est-il prévu un épandage ? **NON**

Est-il prévu des rejets à l'atmosphère ? **NON**

Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

Les types de déchets générés par l'exploitation du site seront issus des bureaux, de l'atelier et de l'entretien des espaces verts. - Déchets non dangereux : Papiers - cartons ; Déchets Industriels Banal ; Déchets verts. - Déchets dangereux : Aérosols ; Absorbants souillés ; Filtres à huiles ; Emballages vides souillés. Ils seront pris en charge dans des filières spécialisées et agréées pour leur valorisation / traitement.

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **NON**

Disposition en cas de sinistre

Prise d'eau sur le réseau incendie : **OUI**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

- **Téléphone fixe présent à l'entrée des bureaux pour contacter les secours en cas de besoin ; - Extincteurs de type ABC ; - Alarme incendie et détecteurs de fumée.**

Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

Prescriptions applicables

Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON**

Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?

Oui

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)

7 - Pièces justificatives

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

PLAN DE SITUATION_LALLOUR ENVIRONNEMENT.pdf

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

PLAN ENSEMBLE_LALLOUR ENVIRONNEMENT.pdf